

Objektyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **20 (1875)**

Heft 1

PDF erstellt am: **15.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

N° 1.

Lausanne, le 1^{er} Janvier 1875.

XX^e Année.

SOMMAIRE. — **Le siège de Belfort et la campagne de l'Est** (avec une carte). (*Suite.*) — **Manceuvres de la 26^e division allemande (wurttembergoise), XIII^e corps, en 1874.** Rapport au Département militaire fédéral, par A. Melly, capitaine aux guides. (*Fin.*) — **Protocole de l'assemblée des délégués de la Société des officiers suisses à Olten le 24 septembre 1874.** — **Nouvelles et chronique.**

AVIS.

La *Revue militaire suisse* continuera à paraître en 1875 comme en 1874. Pendant cette importante année de réorganisation elle comptera sur les sympathies et l'appui des officiers suisses plus encore que précédemment.

Les personnes qui ne refuseront pas ce premier numéro seront considérées comme abonnées pour l'année courante. Les abonnements seront perçus en remboursement au mois de février.

LE SIÈGE DE BELFORT ET LA CAMPAGNE DE L'EST.

(*Suite.*) (1)

Bordeaux, 25 janvier 1871, 1 h. 30 matin.

Le ministre de la guerre au général Bourbaki, à Besançon.

3256. Sans nouvelles de vous ce soir, je reviens avec une nouvelle insistance sur la nécessité pour vous de vous dégager vainqueur. Il faut que vous quittiez Besançon avec les corps que j'ai indiqués dans ma précédente dépêche et que vous vous portiez vers la région que j'ai également indiquée. A vous de déterminer le moment et la direction de votre mouvement, mais il est nécessaire qu'il se fasse à bref délai; cela est nécessaire non-seulement au point de vue militaire, mais encore pour rassurer le pays qui commence à être inquiet sur le sort de votre armée

Signé : DE FREYCINET.

Besançon, 25 janvier 1871, 3 h. 30 soir.

Général Bourbaki à guerre Bordeaux.

J'éprouve le besoin d'insister près de vous sur les dangers que présenterait toute opération de la 1^{re} armée sur Nevers, Auxerre ou Tonnerre, quelque désirable qu'en soit la réalisation.

L'état moral de l'armée est très peu solide; elle ne pourrait enlever Dôle. En outre il nous faudrait passer entre deux rivières occupées par l'ennemi, exécuter ainsi une double marche de flanc, passer la Saône à Auxonne, et, pour peu que l'ennemi, profitant de cette situation, menaçât nos derrières, accepter le combat ayant la Saône à dos, avec un seul point de passage.

L'ennemi ne peut se concentrer aussi rapidement sur l'une de ses ailes que sur son centre, et plus il me suivra vers le sud, plus il découvrira sa propre ligne de communication.

Si je puis le devancer à Salins, mon mouvement se trouvera réduit comme distance, comme difficulté de routes que couvre la neige, et comme temps.

(1) D'après l'ouvrage du colonel Lecomte. Voir nos nos 22, 23 et 24 de 1874.